

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée générale spéciale de la corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue à la Place Bell le 30 avril 2024 à 11h05.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Sont présents : Michel Demers
Geneviève Barrière
Lucas Haddad
Ray Khalil
Nicolas Borne
Carole Imbeault
Pierre Marchand

Étant tous membres de la corporation.

Assistent également à l'assemblée :
Marc DeBlois, directeur général, CCSL
Marie-France Lachance, adjointe à la direction, CCSL
Eve-Marie Le Fort, avocate

Le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte à 11h34.

1.1. Président et secrétaire de l'assemblée

Du consentement unanime des membres présents, Eve-Marie Le Fort agit comme présidente de l'assemblée et Marie-France Lachance agit comme secrétaire de l'assemblée.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour s'établit donc comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1.1. Président et secrétaire de l'assemblée
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. DÉCISIONS

- 2.1. Ratification des Règlements généraux refondus [2024-1] et autorisation de dépôt d'une demande de lettres patentes supplémentaires

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution AGS-2024-04-30/001

Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, **RÉSOLU** :

D'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée tel quel.

2. DÉCISIONS

2.1 Ratification des Règlements généraux refondus [2024-1] et autorisation de dépôt d'une demande de lettres patentes supplémentaires

Les membres de l'assemblée ayant reçu préalablement les Règlements généraux refondus [2024-1], la secrétaire est dispensée d'en faire lecture.

**Résolution
AGS-2024-04-30//002**

Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, RÉSOLU :

- 1. D'approuver et de ratifier les Règlements généraux [2024-1] suivant le texte adopté par les administrateurs ; et**
- 2. D'autoriser la présentation d'une demande de lettres patentes supplémentaires afin de donner plein et entier effet aux Règlements généraux [2024-1].**

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Résolution
AGS-2024-04-30/003**

Il est alors unanimement RÉSOLU :

Que l'assemblée soit levée à 11h36.

Michel Demers
Président du conseil
d'administration

Lucas Haddad
Secrétaire